

15 juin 2023



SENIORS ET MAISON DE REPOS – II

Modèle Tubbe et expérience de résidents

Les lieux de vie doivent évoluer...
Que sera la maison de repos de demain ?

Le modèle Tubbe en Belgique :
un vent nouveau pour nos maison de repos ?

« Ici tout va bien ! » Oui, mais...
Ce que partagent les résidents de leur expérience

1. Vivre en institution : florilège de paroles

« Qu'est-ce qu'il me manque ici pour me sentir comme à la maison ? Rentrer chez moi... »

« Je décorais ma maison. Cela me fait mal au cœur. Je vais devoir vendre des choses. On ne peut pas tout déménager ici. C'est dur. »

« Il me faudrait un petit atelier ici pour continuer à bricoler comme avant. »

« Celui qui se sent en prison ici, c'est qu'il n'a pas vraiment essayé. En fait, ce n'est pas la maison de repos qui nous limite, mais nous sommes nos propres freins. »

« Ici, tout va bien ! Je ne changerais rien. Rien. Rien du tout. »

« Beaucoup de gens ont une image négative de la maison de repos. Moi je dis que tant que l'on en a pas fait l'expérience, on ne peut pas vraiment en parler. »

« C'est le Nirvana. Donc je vous retourne la question : que me proposez-vous de mieux que ma chambre ? »

« Entrer ici, cela a été une démarche réfléchie que je n'ai jamais regrettée. »

« Je ne veux pas dire, mais un retour en arrière maintenant, ce serait difficile. »

« Ce qui me manque le plus, c'est d'aller faire du shopping. Une fois, ma fille m'a emmenée. Mais cela me manque... »

« Ce n'est pas toujours évident de vivre avec une voisine dans sa chambre... Mais elle assure ma sécurité en cas de chute, je dois dire. La dernière fois, j'ai trébuché et je suis tombée dans l'armoire. Si j'avais été seule, je serais restée longtemps au sol.»

2. L'expérience de la maison de repos

Une récente enquête publiée par la Fondation Roi Baudouin sur les choix de vie des 60+ indique que sept seniors sur dix espéreraient ne jamais avoir à séjourner en maison de repos¹. Et si d'aucuns anticipent d'y entrer comme « stratégie préventive² » à l'avancée en âge, leur image fait le plus souvent figure de repoussoir. En voilà deux raisons.

D'abord, quitter son domicile est vécu comme une nouvelle « épreuve³ » du grand âge, à l'instar de la retraite, de la démotorisation, de la ménopause ou encore du veuvage. L'expérience du vieillissement est certes inégale et, pour certains, l'entrée en institution n'est ni une fatalité ni une épouvante. Mais nous relevons chez les seniors non-résidents une crainte d'être « *déraciné* » et chez les résidents la difficulté de faire « *son deuil* ». Chez ces derniers, qu'elle ait été consentie ou contrainte, qu'elle ait été « *une démarche réfléchie et jamais regrettée* » ou non-anticipée et réalisée dans l'urgence, il n'est pas rare d'entendre que leur institutionnalisation constitue une épreuve à laquelle il faut faire face : « *On laisse tout derrière soi, on y entre seulement avec ses souvenirs.* »

Entrer en maison de repos marque une étape de l'avancée en âge, en franchir le seuil n'a rien d'anodin. Ainsi, comme l'indique son nom, une institution « institutionnalise le vieillissement ». Les propos d'un résident a ainsi suscité de vives réactions parmi les autres participants de notre table de réflexion : « *Un ami m'a dit que c'était un premier pas vers la tombe.* » Ce à quoi une autre résidente a répondu : « *Je suis libre de rentrer chez moi ou d'aller ailleurs le jour où cela ne me convient plus de rester ici* ». Un tel retour semble toutefois difficilement imaginable. L'idée selon laquelle la maison de repos serait déjà l'antichambre de la mort, « le dernier chez-soi⁴ », un lieu de fin de vie plutôt qu'un lieu de vie, renforce cette figure de repoussoir. On comprend pourquoi certains seniors non-résidents éprouvent alors des difficultés à échanger autour du choix de leur lieu de vie. Pour autant, comme le constate Senoah, « se projeter dans l'avenir et préparer le moment où la maison telle qu'elle est aujourd'hui ne sera plus adaptée [...] permettra de vivre cette étape de la vie plus sereinement et paradoxalement, permettra aussi de vivre plus longtemps chez soi⁵ ».

CHIFFRE-CLÉ



Quelle image avez-vous des maisons de repos dans notre pays ?

« En général, les plus de 60 ans n'ont pas une image très positive des maisons de repos de notre pays : 38% se montrent négatifs (dont 10% très négatifs), 38% neutres, 24% plutôt positifs, dont seulement 2% très positifs. Les plus de 80 ans se montrent légèrement plus positifs ; ceux qui connaissent quelqu'un qui vit en maison de repos se montrent généralement un peu plus ouvertement positifs, bien que la proportion de négatifs reste inchangée. Ceux qui ne se rendent jamais dans une maison de repos sont les plus négatifs, ceux qui s'y rendent quotidiennement les moins négatifs⁶. »

Ensuite, les maisons de repos souffrent depuis des décennies de leur réputation construite par la médiatisation d'événements tels que les faits divers de maltraitance, le scandale du Groupe Orpea, la gestion en période de pandémie de Covid-19 ou encore la canicule qui a frappé, il y a vingt ans, les EHPAD français. Celles-ci sont encore associées aux hospices et mouroirs où l'on y abandonne nos vieillards. Cette représentation de sens commun, partagée par un grand nombre de seniors non-résidents que nous avons rencontrés, contraste avec les discours des résidents qui ont participé à nos tables de réflexion. Tout n'y est pas aussi noir qu'il n'y paraît. Comme le formulait avec justesse une dame, il faut voir les choses de l'intérieur : « *Tant que l'on en a pas fait l'expérience, on ne peut pas vraiment en parler.* »

Cette analyse s'appuie sur trois tables de réflexion que nous avons menées avec un groupe composé d'une petite dizaine de participants au sein d'une maison de repos wallonne. Comprendre la manière dont ces résidents font l'expérience de leur lieu de vie permet à la fois d'éprouver nos représentations âgistes et d'ouvrir la discussion sur leurs souhaits, leurs attentes et leurs besoins afin qu'ils puissent se sentir *comme chez-eux*. C'est aussi le moyen de rendre la parole à celles et ceux qui, parfois, ne se sentent plus écoutés.

3. Le modèle Tubbe : un vent nouveau ?

La question des choix du lieu de vie semble de plus en plus centrale aux politiques publiques du vieillissement. Ces dernières vont encourager le maintien à domicile le plus longtemps possible et chercher à adapter l'offre de structures d'hébergement pour personnes âgées – les adapter tant aux mutations démographiques, sociales et économiques qu'à l'évolution des aspirations individuelles et du regard que porte la société sur le grand âge. Face à ces défis et grandes tendances de notre époque, « un changement systémique s'impose⁷ ».

C'est dans un tel contexte que les maisons de repos sont appelées à se réinventer. La résidence au sein de laquelle nous avons mené les tables de réflexion développe actuellement un projet qui s'inscrit dans cette évolution soutenue par les pouvoirs publics. Originaire de Suède et adapté au contexte belge, le modèle *Tubbe* se présente ainsi comme une initiative susceptible « de faire souffler un vent nouveau sur nos maisons de repos et de soins⁸ ».

Tubbe consiste en un modèle de gestion et d'organisation qui vise à faire des maisons de repos un lieu où il fait à la fois bon vivre et travailler. L'objectif est d'introduire une dynamique de soins axés sur le relationnel et de faire participer toutes les parties prenantes (les résidents, mais aussi la famille et les professionnels) au fonctionnement de la résidence. Il s'agit, pour les seniors, de soutenir leurs pouvoirs d'agir et de décision sur leur lieu de vie. Ce modèle « favorise la responsabilisation des résidents, la motivation du personnel et l'implication des familles, selon un mode 'intrapreneurial' où les décisions se prennent en commun et où la direction elle-même change de rôle, passant du management au coaching et de la décision à l'encadrement⁹ ». Ainsi, la logique traditionnelle – qui prend la forme d'une pyramide où les seniors constituent la base et la direction, le sommet – voit sa structure renversée. La place de la personne âgée est désormais centrale.

Ce repositionnement passe par une attention aux attentes et aux besoins des résidents d'une part, et des professionnels d'autre part. Dans cette analyse, nous concentrerons notre attention sur les points de vue des résidents qui ont participé volontairement aux tables de réflexion (malgré la présence d'une éducatrice lors des échanges).

CHIFFRE-CLÉ



1/2

1 personne de plus de 60 ans sur deux (46 %) estime que se sentir « chez soi » est un élément important si elle se retrouvait de manière inattendue en maison de repos. Les autres principales attentes sont le besoin de conserver son indépendance (57 %), de rester connecté (38 %), de pouvoir se déplacer librement (37 %), d'entretenir des liens sociaux (37 %) et d'avoir suffisamment d'intimité dans sa chambre (36 %)¹⁰.

Ces attentes vont dans le sens des « quatre valeurs fondamentales » à la réalisation de notre bien-être – à savoir l'autonomie, la participation, la vie en relation avec d'autres et la possibilité de concrétiser ses aspirations. Pour la Fondation Roi Baudouin, les lieux de vie et de soins de demain doivent tendre vers cet objectif : le modèle Tubbe est un exemple de cette évolution¹¹.

À l'unanimité, ces résidents ont exprimé le fait qu'ils se sentent bien au sein de la maison de repos. Nous pourrions certes émettre l'hypothèse que leurs réponses soient, pour une série de raisons, biaisées. Sans oublier le fait qu'ils ne constituent en rien un échantillon représentatif de la population de la résidence. Cependant, nous pourrions aussi supposer que leur satisfaction tient des conditions dans lesquelles ils vivent : ils n'ont à se plaindre ni des soins, ni de la propreté, ni de la solitude, ni de la sécurité, ni des activités qui sont proposées. Ils ont, par ailleurs, la possibilité de sortir librement dehors – après en avoir informé un professionnel, pour des raisons évidentes de sécurité. Seuls les problèmes de santé (d'ordre cognitif ou physique) constituent une entrave à la réalisation des attentes, des envies et des besoins. Ainsi, un résident a souligné qu'on refusait de lui servir du coca à cause de problèmes de santé, une dame en chaise roulante est revenue plusieurs fois sur son chagrin de ne pas être capable de faire du shopping, une autre a regretté l'heure à laquelle les infirmières l'aidaient à se coucher, tout en rappelant qu'elle n'était plus en capacité de se mettre seule au lit. Tous ces discours s'appuient sur les capacités, la responsabilité et l'autonomie des personnes âgées, mais ils questionnent peu le rôle de soutien et d'accompagnement joué par l'institution. C'est ce dont nous allons discuter maintenant.

4. Un modèle qui présente des limites

Les participants des tables de réflexion semblent satisfaits de ce qui est mis en place par la maison de repos pour en faire un lieu de vie à la fois sécurisé, chaleureux et confortable. En revanche, rares sont ceux qui disent y voir leur nouveau chez-eux. En écoutant avec attention ce que nous disent les résidents, en creusant leur sentiment de satisfaction, nous découvrons que leur unanime « *ici, tout va bien !* » mériterait d'être nuancé. Des attentes, des envies et des besoins restent insatisfaits. Ces petits riens apparaissent parfois comme dérisoires, surtout si on les compare aux scandales et aux cas de maltraitance que l'on rencontre parfois dans les institutions. Mais l'existence de ces petits riens, formulés par les résidents au détour d'un couloir à une soignante de confiance, expliquent peut-être cet écart entre *le comme chez-soi* de la maison de repos et *le chez-soi* du domicile. Avant d'aller plus loin, étayons ce postulat d'un exemple.

Des résidents disent regretter l'absence d'animaux de compagnie au sein de la maison de repos, telle cette dame qui souhaitait amener son chien lors de son entrée, ce qui lui a été refusé. Pour des raisons d'ordre logistique, car cela conduirait à donner une charge de travail supplémentaire au personnel : « *Ils ont dit que je devrais m'en occuper seule... Mais je ne suis plus capable de l'assumer.* » Par ailleurs, la présence d'un animal de compagnie pose deux autres difficultés : l'hygiène et la liberté d'autrui. « *Au restaurant de la résidence-service à côté, une dame donne à manger à son chien... Cela dérange les autres à table.* » L'institution cherche alors à contenir l'émergence de zones de tensions susceptibles d'ébranler son bon fonctionnement – certaines demandes des résidents ne seront pas satisfaites. Au mieux, l'on trouvera une manière de compenser, comme la possibilité de nourrir et de caresser les quelques chats qui se baladent dans le jardin extérieur ou le fait que le directeur passe chaque semaine avec ses deux chiens voir celles et ceux qui en formulent la demande.

Cet exemple témoigne de la manière dont l'engagement peut être mis « à l'épreuve du réalisable et de l'éthique¹² ». Les attentes, les envies et les besoins individuels sont limités par les conditions de travail et par les exigences de la vie en collectivité. Ainsi, les « conflits d'usages¹³ » autour de l'espace

et les intérêts antagonistes entre les parties prenantes (le résident, son entourage, le personnel, la direction)¹⁴ entrave l'idéal selon lequel la maison de repos doit devenir *un lieu où il fait bon vivre et travailler*. Les seules limites à la réalisation de nos attentes, de nos besoins et de nos envies, disait un participant, sont nos propres freins physiques et cognitifs. Nous voyons que la situation est plus complexe. Notamment car cela fait fi des inégales conditions de participation dans un contexte de vieillissement, de dépendance et de perte d'autonomie. Tous les résidents sont-ils capables de faire valoir leurs droits et de faire entendre leur voix ?

Il ne s'agit pas seulement de donner aux résidents les moyens de formuler leurs demandes, ni de les écouter, ni même de les satisfaire. Les petits riens sont traités comme des situations individuelles à accompagner, mais ils ne sont pas considérés comme des problèmes structurels à transformer. La dame qui se plaint du bruit de la télévision de sa voisine de chambre se verra ainsi proposer un casque. Sa demande est satisfaite, l'ordre est alors rétabli. Ce faisant, il n'est question ni d'intimité, ni d'entente entre les résidents, ni de prise en charge de la surdité, ni de répartition des lits, ni du coût des chambres individuelles. L'institution *fait avec* ce qui est possible pour que les choses changent en faveur des résidents. Mais ce qui relève de ce possible, lui, apparaît souvent comme immuable...

L'évolution à laquelle aspire la maison de repos qui se lance dans le modèle Tubbe, la promesse de ce « vent nouveau », se heurte aux réalités du terrain, des conditions de travail et du contexte structurel (budget, normes, réglementations, ressources humaines, ...). Certes, ce modèle est en construction et il ne se présente pas comme une « méthode à appliquer en bloc du jour au lendemain¹⁵ » faisant fi des pratiques, habitudes et réalités bien ancrées. Il faut observer les changements dans le temps long. Sans négliger les efforts déjà réalisés pour tendre vers un mieux. Mais nous pouvons nous demander si l'institution dispose des moyens de ses ambitions. Fin 2022, 35 maisons de repos ont reçu un soutien de 5.000 euros pour se lancer dans la démarche Tubbe¹⁶. Ce montant finance le coaching visant à promouvoir les idéaux et les objectifs du modèle, mais permet-il de les rendre possibles ?

Ouvrons le débat...

- Si les résidents que nous avons rencontrés sont dans l'ensemble fort satisfaits de leur lieu de vie, certains d'entre eux font la distinction entre le *comme chez-soi* de la résidence et le *chez-soi* de leur ancien domicile. Cette distinction est renforcée, selon nous, par la présence de petits riens – des attentes, des envies, des besoins – individuels qui restent insatisfaits, complexifiant le processus de deuil. Malgré les objectifs de Tubbe, ce modèle présente des limites. Parmi celles-ci, nous avons relevé que les institutions manquent souvent de moyens (notamment financiers) pour atteindre les ambitions qu'elles se donnent. Mais peut-on imaginer qu'une maison de repos devienne un jour le véritable chez-soi des résidents ? Si certains y entrent volontairement, s'y plaisent et déclarent que « ici tout va bien ! », cela n'est pas une généralité. Les maisons de repos peuvent-elles véritablement évoluer en ce sens, ou alors nous devrions trouver un tout autre modèle de lieu de vie pour accompagner le vieillissement ?
- Dans cette analyse, nous avons questionné la question des inégalités d'accès à la participation, notamment en ce qui concerne la possibilité de faire entendre sa voix. Le modèle Tubbe vise à soutenir la participation des résidents afin de renforcer leur pouvoir d'agir et de décider. L'avancée en âge ne réduit en rien les inégalités en la matière, bien au contraire. Ne risque-t-on pas d'assister à une nouvelle forme d'injonction à la participation des personnes âgées ? Ceux qui ne s'expriment pas, ou difficilement, sont-ils également écoutés ? Autrement dit, Tubbe est-il un modèle capable d'inclure les seniors en perte d'autonomie, dépendants, voire simplement ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas contribuer à son développement au sein de leur institution ?
- Nous avons fait le choix de focaliser notre attention sur le point de vue des résidents. Pour autant, le modèle Tubbe vise à faire des maisons de repos des lieux de vie où il fait à la fois *bon vivre et travailler*. Autrement dit, l'évolution des lieux de vie ne peut se faire qu'en améliorant les conditions de travail du personnel. Les « soins axés sur le relationnel » sont présentés comme bénéfiques pour les personnes âgées, mais également pour les professionnels qui les dispensent. Mais dans les faits, le personnel est-il écouté ? Peut-il faire entendre sa voix ? Une maison de repos peut souhaiter renverser la pyramide et placer les résidents au centre, mais sa structure peut-elle véritablement devenir horizontale ?

Ressources utiles

Vous cherchez des informations sur les différents lieux de vie possibles ? Vous souhaitez prendre les choses en main afin de vous décider bien à l'avance ? Vous voulez anticiper votre vieillissement ?

- Nous vous invitons à retrouver l'excellente brochure publiée en 2022 par l'asbl Senoah sur ce sujet : « Choisir mon lieu de vie en fonction de mes envies & de mes besoins. » Disponible sur le site Internet de l'asbl Senoah.

Vous souhaitez en apprendre plus sur les évolutions des maisons de repos et des attentes des seniors ?

- Nous vous invitons à consulter la brochure publiée en 2022 par la Fondatio Roi Baudouin sur ce sujet : « Tout le monde a le droit de choisir. Les personnes âgées aussi. Les lieux de vie et de soins de demain »

Vous souhaitez découvrir nos autres publications, notamment celle traitant des questions relatives au consentement à l'entrée en maison de repos ?

- [Seniors et Consentement – III : Table de réflexion autour des lieux de vie](#)

Retrouvez toutes nos analyses, disponibles à la demande ou sur notre site Internet !

Références bibliographiques

- 1 « Les choix de vie des plus de 60 ans ». 2023. *Fondation Roi Baudouin et Indiville*.
- 2 Guyot, Jean-Luc, et Jacques Marquet. 2017. *Le bien vieillir en Wallonie*. Enjeux et prospective. Presses Universitaires de Namur.
- 3 Caradec, Vincent. 2014. « Transitions du vieillissement et épreuve du grand âge ». In *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, par Cornelia Hummel, Isabelle Mallon, et Vincent Caradec, 273-92. Presses Universitaires de Rennes.
- 4 Mallon, Isabelle. 2005. *Vivre en maison de retraite. Le dernier chez-soi*. Le sens social. Presses universitaires de Rennes.
- 5 « Envisager aujourd'hui son chez-soi de demain. Guide pour choisir son habitat ». 2016. *Senoah*.
- 6 « Les choix de vie des plus de 60 ans ». 2023. *Fondation Roi Baudouin et Indiville*.
- 7 « Tout le monde a le droit de choisir. Les personnes âgées aussi. Les lieux de vie et de soins de demain. » 2022. *Fondation Roi Baudouin*.
- 8 « Zoom : le modèle Tubbe, une inspiration pour nos maisons de repos et de soins ». 2020. *Fondation Roi Baudouin*.
- 9 « Des maisons où il fait bon vivre et travailler. Le modèle Tubbe : une inspiration scandinave dans les maisons de repos et de soins ». 2019. *Fondation Roi Baudouin*.
- 10 « Les choix de vie des plus de 60 ans ». 2023. *Fondation Roi Baudouin et Indiville*.
- 11 « Tout le monde a le droit de choisir. Les personnes âgées aussi. Les lieux de vie et de soins de demain. » 2022. *Fondation Roi Baudouin*.
- 12 « Vers un nouveau modèle de cogestion basé sur le relationnel en maison de repos et de soins ». 2019. Rapport d'évaluation – Projets pilotes du modèle Tubbe. *Fondation Roi Baudouin*.
- 13 Charras, Kevin, et Fany Cérèse. 2017. « Être "chez-soi" en EHPAD : domestiquer l'institution ». *Gérontologie et société* 39 / 152 (1): 169-83.
- 14 Loffeier, Iris. 2011. « Fabriquer du « bien-être » : tension entre missions chez les personnels d'Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en France ». *Nouvelles pratiques sociales* 24 (1): 69-84.
- 15 Voir le site Internet de Tubbe : <https://tubbe.be/fr/>
- 16 « 35 maisons de repos et de soins sans lancent dans l'aventure Tubbe ! ». Communiqué de presse. 12 janvier 2023. *Fondation Roi Baudouin*.



Rue de Livourne, 25- 1050 Bruxelles

Pour nous suivre :

<https://www.ago-asbl.be/> et également sur Facebook

Pour nous contacter :

Téléphone : 02/ 538 10 48

Courriel : info@ago-asbl.be

Analyse rédigée et mise en page par :

Marin Buyse

Avec le soutien de :

